

Nils FAUCHON

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET AGRICULTURE

Cambéréne : une structure sociale et un équilibre économique menacés

Parmi l'ensemble des problèmes que pose l'urbanisation dans les pays en voie de développement, celui de l'aménagement des zones périurbaines apparaît déterminant; l'exemple de Dakar, capitale et premier centre d'activité du Sénégal est à cet égard particulièrement intéressant.

La ville et sa région, la presqu'île du Cap-Vert, comptaient en 1980 près de 1,1 million d'habitants et la population urbaine croissait à un rythme qui atteignait dans certaines banlieues près de 14 % par an.

L'extension spatiale de la ville, qui se fait au détriment des terroirs anciens, pose brutalement le problème du devenir des collectivités traditionnelles dont certaines étaient implantées au Cap-Vert bien avant la fondation de Dakar; leur sauvegarde apparaît comme une nécessité non seulement du fait de leur valeur propre, mais simplement parce que la ville se trouve le plus souvent incapable d'offrir un nouveau cadre spatial et économique de nature à remplacer celui qu'elle contribue à mettre à mal. Le cas de Cambéréne, village de 8.000 habitants localisé sur la côte Nord de la presqu'île du Cap-Vert, à quelque 15 km du centre de Dakar, est particulièrement représentatif des enjeux qui s'attachent aux zones périurbaines.

UNE ENTITÉ ORIGINALE

Cambéréne fut créé au début du siècle par le fondateur d'une petite secte religieuse, les Layènes, et le village s'est développé au rythme de l'arrivée des adeptes, des paysans le plus souvent originaires de l'intérieur du pays. C'est par de stricts principes religieux qui marquent profondément encore aujourd'hui la vie des habitants, et par une vocation agricole très affirmée, que Cambéréne se différencie des autres villages traditionnels du Cap-Vert.

Ces derniers, bastions des Lébous, population autochtone de la région, sont répartis sur le pourtour de la presqu'île et plusieurs d'entre eux, localisés près du centre ville, sont d'ores et déjà, complètement englobés dans le tissu urbain. Les Lébous, pêcheurs depuis toujours, ont un atout majeur : leur activité échappe aux contraintes foncières et ils trouvent facilement sur les marchés de la capitale toute proche, un débouché pour leur production. A défaut d'être réussi sur le plan urbanistique, (Hann-Pêcheur, par exemple, sur la côte Sud est devenu un véritable bidonville), leur intégration apparaît tant bien que mal assurée sur le plan économique.

A Cambéréne, rien de tel; le site du village, localisé sur le cordon dunaire séparant l'océan d'une vaste dépression, la niaye, dans laquelle la nappe phréatique affleure, a permis l'existence d'un système agricole traditionnel original. Durant l'hivernage,

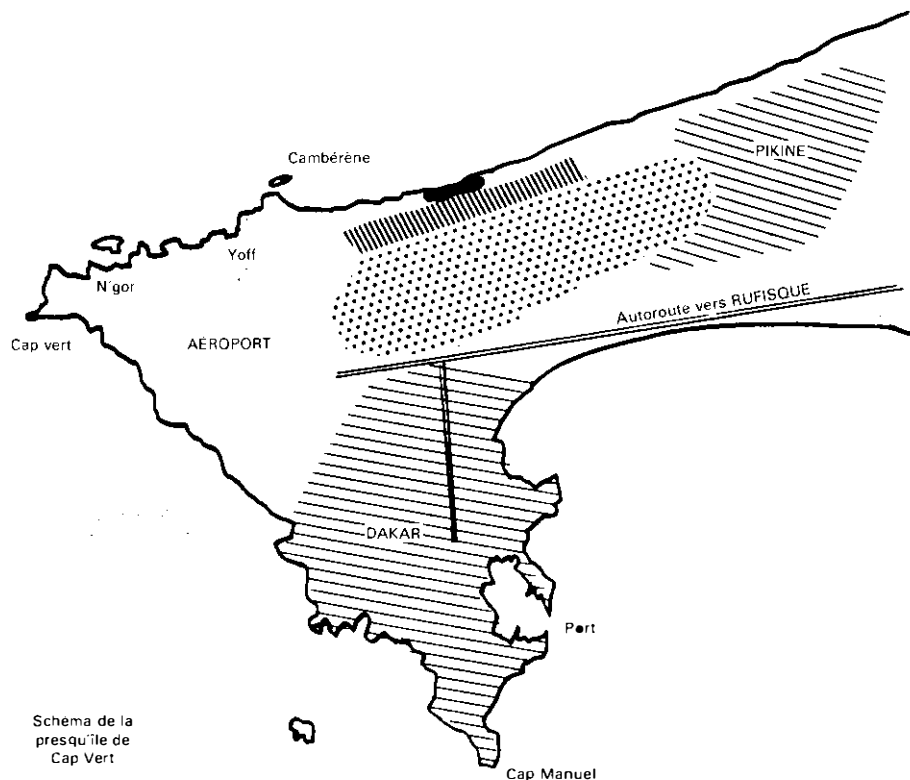


Schéma de la presqu'île de Cap Vert

Les hachures serrées représentent les parcelles assainies. Le pointillé, la dépression de la Niaye. Les hachures espacées les zones urbanisées.

des cultures vivrières et de l'arachide étaient produites en sec sur la dune et durant la saison sèche, des cultures de rapport, notamment des produits maraîchers, étaient développées dans la niaye.

Si la baisse de la pluviométrie, sensible dès le début des années soixante-dix a été déterminante dans la remise en cause de ce système agricole en interdisant les cultures en sec sur la dune, d'autres facteurs ont également contribué au bouleversement du mode de vie traditionnel.

L'ENCLAVEMENT

En 1970, le site de Cambéréne a été choisi pour recevoir une vaste opération d'habitat planifié destinée aux personnes les plus défavorisées : les Parcelles Assainies. Ce projet, financé par la Banque Mondiale prévoit la viabilisation et l'équipement de 400 hectares de terrain entourant Cambéréne et l'accueil à terme de 140.000 habitants. L'opération va bon train puisqu'aujourd'hui, plus de 25.000 personnes vivent sur le site tandis que plusieurs milliers de parcelles sont en construction.

A aucun moment le problème de la cohabitation des nouveaux venus avec les habitants du village n'a été posé, que ce soit sur le plan spatial, sur le plan social ou sur le plan économique.

Sur le plan spatial, tout d'abord, c'est bel et bien en terme d'exclusion qu'a été envisagé l'avenir de Cambéréne dans la presqu'île. En effet, un projet de voie rapide, la Voie de Dégagement Nord, est prévue vers 1990 sur le site. Son tracé passera entre les "Parcelles Assainies" et le village, isolant ce dernier contre la mer et créant une barrière physique infranchissable; on ignore pour l'instant l'emplacement des ouvrages d'art nécessaires au franchissement de la future voie, mais il ne fait aucun doute que la vie du village se trouvera très affectée par ce projet. Les liaisons avec les terres agricoles de la niaye ainsi qu'avec divers lieux saints layènes des environs deviendront difficiles, la possibilité de faire de Cambéréne un pôle d'animation économique et social pour les Parcelles Assainies sera définitivement écartée, la nécessaire complémentarité entre ancien et nouveau tissu urbain du point de vue des équipements et des services sera impossible.

Ce processus d'isolement du village est d'autant plus regrettable que Cambéréne possède un atout particulièrement intéressant du point de vue de l'aménagement; il s'agit d'institutions villageoises très fortes, notamment pour ce qui est l'organisation de l'espace. Le village est en effet doté d'une commission d'attribution des

terres qui, par délégation du chef religieux, attribue aux familles désireuses de s'installer à Cambérène, un terrain afin qu'elles puissent y construire une maison. Il faut souligner à cet égard que c'est le mode d'attribution traditionnel qui persiste toujours, c'est-à-dire que l'octroi d'un terrain ne donne lieu à aucune transaction financière. Malgré ses faibles connaissances techniques, la Commission joue un rôle important dans la planification spatiale puisqu'elle prévoit les réserves foncières pour les équipements, projette le tracé des rues et veille au respect des alignements.

Au moment de l'implantation des Parcelles Assainies, les institutions du village n'ont guère été consultées, un petit périmètre ayant simplement été laissé à ce dernier pour son développement propre. Cette situation génératrice de pression foncière a amené les habitants à occuper très vite ce périmètre demeuré libre et, cette extension brutale de l'espace villageois a concouru à une nette dégénérescence de la forme urbaine traditionnelle : du centre ancien où les concessions étaient familiales et pré-sentaient un plan très original en forme de fer à cheval, on passe vers la périphérie à une structure pavillonnaire, faite de maisons individuelles localisées au centre d'une parcelle. A cette banalisation de l'espace répond une baisse de qualité des services urbains : ni eau, ni électricité, ni ramassage des ordures dans ces zones d'extension récentes.

L'ENJEU AGRICOLE

Sur le plan économique, Cambérène n'a guère profité de l'arrivée massive de population sur les Parcelles Assainies. Certes, le marché du village a connu un certain regain d'activité, mais les artisans, notamment ceux de la construction, n'étant pas mieux armés que leurs concurrents qui s'installent à un rythme très rapide sur les Parcelles, n'ont pu profiter de cette clientèle nouvelle. Certains services du village en revanche, comme les dispensaires, se sont trouvés saturés, les équipements des Parcelles, faute de crédits, n'étant pas pour l'instant réalisés.

Reste l'agriculture, marginalisée et menacée, qui demeure aujourd'hui le seul enjeu encore d'actualité. La pérennité de l'activité agricole passe par la sauvegarde de la niaye où se trouvent désormais les seules terres cultivables de la presqu'île, terres que menacent des facteurs physiques et des facteurs socio-économiques dont l'action est complémentaire.

Les plans d'aménagement de Dakar en cours d'élaboration, de même que la tendance spontanée de l'urbanisation, laissent prévoir que bientôt la dépression de la niaye sera au centre géographique de l'agglomération. Sur place la pression foncière commence déjà à se faire sentir et la sécheresse ayant fait baisser le niveau de la nappe, des secteurs naguère considérés comme inondables ou insalubres, se retrouvent disponibles à la construction; des bâtiments de luxe, attirés par le cadre verdoyant et boisé, aussi bien que des cabanes, édifiés à la hâte, se mettent à proliférer dans la niaye. A court terme, ces implantations se feront forcément aux dépens des surfaces agricoles, que d'autres éléments contribuent encore à réduire : en effet le chantier permanent constitué par les Parcelles Assainies a entraîné la réactivation par le vent des dunes littorales semi-fixées. Le front de sable avance

désormais dans la dépression, menaçant certaines terres exploitées.

Les ressources en eau sont cependant, et de loin, le problème le plus crucial : la baisse régulière, depuis plusieurs années, du niveau de la nappe, entraîne un surcroît de travail pour les paysans qui irriguent leurs champs à l'arrosoir, mais, surtout, provoque une montée de l'eau salée marine qui stérilise le sol.

Dans ce contexte, les paysans de Cambérène ont peu d'atouts : la faiblesse des rendements, le choix de spéculations peu rémunératrices dû à une méconnaissance du marché, leur dépendance totale vis-à-vis des grossistes, sont autant de facteurs qui entraînent un profit agricole insuffisant pour leur permettre de faire face à l'accroissement prévisible de la valeur foncière. Ces paysans sont, de plus, souvent âgés, — les jeunes considérant comme peu gratifiant le travail de la terre, — et peu enclins à changer leurs habitudes et leurs techniques traditionnelles. Du point de vue des autorités, la question a été tranchée : un plan d'aménagement de la niaye a été approuvé qui prévoit la transformation du site en une vaste base de loisirs, avec une réglementation de la construction et une préservation des terres dont le potentiel agricole est le plus élevé. Ces terres seront expropriées, le droit foncier sénégalais reconnaissant dans une certaine mesure la propriété coutumière, avant d'être redistribuées.

Si ce plan est mis en œuvre, on voit mal comment l'agriculture traditionnelle pourra franchir cette étape : les propriétaires coutumiers, rarement exploitants, se satisferont probablement d'une indemnité en espèces en échange de terres aux revenus incertains, tandis que les exploitants, eux-mêmes, n'auront pas les moyens de devenir propriétaires.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'il ne fait aucun doute que le revenu agricole, si faible soit-il, participe à l'équilibre du budget de nombreuses familles; s'il venait à disparaître, c'est la paupérisation qui pourrait alors s'installer.

UN AVENIR SOMBRE

A court terme cependant, la solution existe, et à portée de main : quelques rares petits agriculteurs sont prospères et savent dégager de leur travail des revenus confor-

tables, nettement supérieurs, par exemple, à ceux d'un fonctionnaire moyen. Capables de choisir des spéculations rémunératrices alliant maraîchage et cultures florales, ils prouvent d'abord que la culture est rentable sans aucun investissement et montrent ensuite que le problème est une fois de plus celui de la formation et de l'organisation.

Formation et organisation seront d'autant plus déterminantes à moyen terme, que la culture florale sera appelée à prendre le pas sur le maraîchage, du fait de la baisse prévisible de la qualité de l'eau d'irrigation; la rareté de l'eau souterraine rendra en effet de plus en plus nécessaire l'utilisation de rejets domestiques épurés pour l'agriculture. Les effluents de deux stations d'épuration alimentent déjà la niaye et d'autres projets verront bientôt le jour. Cette eau d'irrigation de qualité douteuse ne saurait être utilisée pour la production maraîchère; restera donc la culture florale, mais qui requiert des connaissances spécifiques et des structures de commercialisation difficiles à mettre en place.

Au delà de l'avenir des paysans de Cambérène et malgré la sécheresse, c'est bien une certaine politique de développement qui est en jeu. Les différents plans d'aménagement de la capitale, loin de formuler des propositions visant à limiter l'accroissement de l'agglomération, en prévoyant par exemple le développement de pôles secondaires, projettent d'imposantes extensions de la ville, à l'Est. Ce choix sans nuance pour le gigantisme, fera bientôt apparaître comme spatialement anachronique, la persistance d'enclaves agricoles au sein de zones urbanisées. Alors que **dans un pays qui importe de plus en plus de produits alimentaires, la sauvegarde du patrimoine agricole devrait relever d'une position de principe, il ne fait pas de doute que les structures traditionnelles disparaîtront du paysage urbain, victimes d'une représentation importée de la ville, qui ne laisse aucune place aux activités primaires. Dans l'esprit de certains responsables, cette évolution de la ville est une fatalité historique; c'est oublier une fatalité non moins historique qui est pourtant incontournable : c'est la ruine des populations rurales qui crée les problèmes urbains..**

Nils FAUCHON
Géographe Urbaniste

La dune gagne sur les cultures (photo Nils FAUCHON).

